

41  
21  
FG

LE

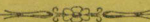
# FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

—  
M A I  
—

## SOMMAIRE

LE FRATRICIDE ( <i>Suite</i> ).....	Le Vicomte Walsh.
AUGUSTE SOULARD.....	{ F. M. Derome.
	{ P. J. O. Chauveau.
CHRONIQUE.....	E. Génin.
VARIÉTÉS.....	



QUEBEC

BUREAUX DU "FOYER CANADIEN"

Rue de la Montagne, Basse-Ville

1866

D'après ce que m'avait appris le batelier, je suivis la route de Nantes. C'était là que tu devais être. Quelle chance avais-je de te revoir ? Aucune, oh ! Armelle, et cependant je m'avançais vers les lieux que tu habitais, comme le malheureux prisonnier renfermé dans un sombre cachot se traîne pour respirer auprès de la grille de fer, qui lui laisse arriver un peu d'air et de lumière... Sans me rendre compte de ce que j'espérais, j'avançais toujours.

---

Dans les environs de Nantes, j'appris que le prince Gilles et Françoise de Dinan étaient à Chantocé : je ne suis plus qu'à quelques lieues de toi !.... Mais, grand Dieu ! depuis plus de deux ans, je t'ai quittée !...pourquoi mon cœur est-il ainsi oppressé ? est-ce l'inquiétude qui l'agite ? Oh ! non, Armelle, il ne peut t'être arrivé de malheur... le malheur c'est pour moi.

---

C'est la bonté divine qui vous a tous conduits à Chantocé. J'ai longtemps habité ces lieux, alors que je servais sous les ordres du maréchal de Retz. Les retraites les plus cachées, les passages les plus secrets m'y sont connus ; dans l'ancien cimetière abandonné, il y a une grotte souterraine ; je m'y cacherais pendant le jour ; la nuit, je regarderai la demeure que tu habites, je t'apercevrai peut-être.

---

De la Grotte de Chantocé.

Les hommes ne me trouveront point ici, ils se détournent de ce lieu qu'ils appellent maudit... et moi, je bénis cette sombre demeure ; elle me rapproche de celle qui m'est unie par un lien sacré. Elle ne saura pas que je suis si près d'elle, et si, sans le vouloir, elle

se montre à moi, elle me donnera un moment de consolation. Cette pensée me rend un peu de force. Je veux arranger cette grotte funèbre : je laisserai les ronces et les épines qui en cachent l'entrée, mais l'intérieur, je veux le tapisser de mousse. Les eaux du lac seront à moi pendant la nuit, et j'arroserai ces violettes et ces haies de chèvrefeuille qui croissent ici en abondance. Oh ! Dieu, je te remercie ! Il n'y a donc pas d'infortune si grande, où l'on ne puisse encore trouver un instant de bonheur ! Voilà le lépreux qui te bénit.

---

Du fond de ma solitaire demeure, j'entends le bruit des trompettes et des cors ; l'agitation du château retentit jusque dans mon sépulcre. Armelle, hier, j'étais à chercher des racines dans la forêt, j'entendis tout à coup les chasseurs, et caché derrière un rocher, je vis à travers les arbres le prince et sa suite... Mais tu n'y étais pas !

---

Ce soir, une femme est venue prier à la croix du lac ; à sa grâce, à sa piété, j'ai cru te reconnaître..... Je saurai si mon cœur ne m'a pas trompé. Je veux laisser mon nom au pied de cette croix, quand tu viendras y prier, je verrai l'effet qu'il produira. Il n'intéresse personne que toi, ainsi, je verrai bien... On me défend d'aller aux lieux fréquentés ; mais la croix m'appartient plus qu'à tout autre, ne suis-je pas le plus malheureux.

---

Il n'en faut plus douter, c'était bien toi, oh ! ma bien-aimée ! depuis de longues heures j'étais caché dans les broussailles et les églantiers sauvages qui croissent à peu de distance de la croix rustique. Je vis plusieurs

femmes s'avancer, elles causaient entre elles...et parmi leurs voix si douces j'en reconnus une plus douce que toutes les autres ; je retenais mon haleine, de peur d'être découvert et de vous effrayer ; j'entendais les battements de mon cœur, tant il était agité ; comme des anges vous vous agenouillâtes autour de la croix.....et moi comme un réprouvé je me cachais de plus en plus ; je ne puis plus prier avec personne !..... Une de vous, ah ! ce n'était pas toi ! vit le papier qui portait le nom d'Harold, elle leva la pierre que j'avais placée dessus pour le retenir sur le piédestal de la croix, et lut mon nom à haute voix...Alors j'aperçus du mouvement parmi les femmes, une d'elles venait de s'évanouir, et était supportée par ses compagnes... En tombant dans leurs bras, elle avait répété le nom d'Harold avec un accent qui me l'avait révélée. Armelle, oh ! mon épouse bien-aimée, c'était toi, ce ne peut être que toi qui prononce ainsi mon nom ! Oubliant tout, j'allais aussi courir pour lui porter secours.....Oh ! malheureux, mes mains ne peuvent que donner la mort !.....je n'aurais fait qu'ajouter à votre trouble, à votre frayeur. Je restai donc loin de vos regards, mais les miens ne se détournaient pas de dessus la femme évanouie ; bientôt elle eut repris l'usage de ses sens, et, grand Dieu, que devins-je, quand tu dis :

Amies, le nom de cet Harold est sans doute celui d'un malheureux pèlerin, il l'aura écrit au pied de la croix pour demander des prières ; amies, prions pour lui ! et toutes tes compagnes se remirent à genoux ; et toi aussi, Armelle, tu prias pour moi ; depuis longtemps je n'avais éprouvé une sensation pareille ; c'était du bonheur qui revenait au pauvre lépreux.

---

Je ne me trompais pas, le lendemain tu revins seule ; maintenant toute ma vie semblait attachée à la croix, aussi, je ne pouvais m'en éloigner. Sans être vu, je voyais tous ceux qui s'agenouillaient devant elle. Bientôt tu m'apparus sur le chemin du coteau ! ta robe bleu de ciel, ton voile blanc se voyaient de loin sur la verdure, A mesure que tu avançais, mon cœur s'agitait davantage. Je te vis prendre le nouveau papier que j'avais, comme la veille, posé au pied de la croix : tu remarquas les fleurs d'églantiers dont j'avais recouvert le piédestal, et tombant à genoux, tu lus le billet..... Oh ! Armelle, que feras-tu ?

---

Armelle, auras-tu bien lu ce que je t'écrivais ? auras-tu reconnu les passages secrets que je t'indique ? Ah ! si je pouvais te conduire dans ce labyrinthe de souterrains que j'ai souvent parcouru pendant mon long séjour au château, je serais plus tranquille..... Une femme timide osera-t-elle y descendre seule ? Ces escaliers étroits, pratiqués dans l'épaisseur des murs, n'offrent-ils aucun danger ? et ce caveau des morts qu'il faudra traverser pour remonter à la porte secrète de la chambre de l'infirmierie ! Armelle, tout cela ne te retiendra-t-il pas ? Oh ! non. J'ai vu le flambeau briller dans le ciel ; il me promet que tu viendras.

---

Tout ce que j'ai trouvé de roses d'automne et de chèvrefeuilles des haies, j'en ai décoré ma sombre et triste demeure ; j'y ai brûlé tous les parfums de la forêt ; un banc de mousse t'est préparé. Armelle, tu pourras me parler sans me voir. Je me cacherai derrière un rideau de verdure. Moi, je te verrai et j'entendrai ta voix ; en voilà assez pour me rattacher à la vie.

---

Elle est venue ! elle a passé deux heures avec moi ! elle reviendra encore ! Dieu qui as vu mon désespoir, maintenant tu vois ma joie ; tu lis au fond de mon cœur : est-ce le cœur d'un ingrat ! Oh ! non, Seigneur, je te bénis, je te bénirai tous les jours de ma vie. Quel mélange de bonheur et de peine ! J'ai revu mon épouse bien-aimée accourir vers moi, et il a fallu ne pas la presser dans mes bras, et il a fallu lui crier : Amie, ne me regarde pas. Si tu me voyais, tu fuirais le pauvre lépreux. Mais Armelle m'a serré contre son cœur palpitant ; elle a bravé la mort.....J'étais à brûler des baies de genévriers et des branches de romarin, pour assainir la colline. A travers la fumée, je vis tout à coup mon ange consolateur, Armelle, à quelques pas de moi..... J'en atteste le ciel, je lui criai : Armelle, n'approche pas davantage ; mais ce fut en vain. Je me sentis pressé dans ses bras.....

Oh ! que ces mots furent doux à mon oreille : *Harold, je reviendrai chaque nuit ; maintenant je connais les passages secrets, ils me reconduiront vers toi.*

Rien n'a pu l'arrêter. Au milieu de la tempête elle est revenue me consoler.

Ah ! quand la pitié s'unit à la tendresse, qui peut retenir une femme ? Le malheur attire ceux qui savent aimer, il n'y a que l'égoïsme qui ait peur des larmes : donner des consolations est plus doux encore que d'être consolé. Armelle sentait ce bonheur-là.

Chaque nuit elle revient. Quant tout dort au château, Armelle s'en échappe : elle se lève furtivement, elle se cache, comme si elle allait faire le mal, et pourtant c'est la jeunesse et la beauté qui viennent chercher le malheur et la souffrance ; c'est la charité qui accourt secourir la douleur ; c'est un ange qui descend auprès du rebut des hommes.

Personne au château ne se doute de ses absences. Quand elle sort, les ponts-levis sont levés, les herses sont baissées, les gardes à toutes les issues. Cette porte appelée *Porte de Miséricorde*, que les châtelains de Chantocé avaient fait faire pour s'en servir en cas de siège, seulement à la dernière extrémité, et dont le secret m'avais jadis été révélé, la conduit vers moi.

—  
 Aujourd'hui personne n'est venu prier auprès de la croix du lac..... une grande agitation se fait entendre au château. Que les jours me semblent longs ! Quand la nuit viendra-t-elle donc ?

—  
 La nuit est venue, mais non Armelle. Serait-elle déjà lasse de mon malheur ? ou peut-être..... O ciel ! je tremble..... si l'air qu'elle a respiré auprès de moi..... Seigneur, Seigneur, redouble mes maux, mais veille sur l'épouse qui n'a pas craint de venir soigner et consoler son époux, banni d'entre les hommes et livré vivant au sépulcre des morts. Son dévouement et sa charité ont été plus forts que mes maux... Dieu d'amour et de charité, tu dois veiller sur elle.....  
 .....

—  
 La lecture de ce récit d'Harold prouva à tous les juges et à ceux qui assistaient à l'audience qu'Armelle était non-seulement innocente, mais qu'elle devait être à jamais citée comme le modèle du plus constant dévouement et de la plus ardente charité. Un murmure s'élève de la foule, c'est celui des louanges, et la femme qui est encore assise sur la sellette de l'ignominie est devenue le but de tous les hommages. Son embarras n'est plus que celui de la modestie ; le lépreux relève

la tête, il est fier de son épouse : Thomas Connecte triomphe, et s'écrie : Juges, prêtres, vieillards, descendez de vos sièges, et honorez celle que vous vouliez juger ; peuple, apporte des palmes et des couronnes à celle dont tu demandais la mort.

Obéissant à l'enthousiasme comme à la voix du prêtre, les juges sont descendus de leurs sièges, la multitude s'est jetée à genoux, et de bruyantes acclamations ébranlent les voûtes de la salle. Les chaînes d'Armelle tombent sur la pierre et retentissent. A ce bruit, les cris redoublent, et la captive délivrée élève ses mains libres vers le crucifix, et puis allant se placer auprès d'Harold, elle dit d'une voix émue : Prêtres, juges, vieillards, peuple, qui m'écoutez, entendez le vœu que je fais devant Dieu et devant vous. La liberté m'est rendue ; je n'en veux point. Je quitte la courde Bretagne, et je fais vœu de consacrer ma vie au soulagement des pauvres et des malades. Vouée à Dieu, je soignerai, je tâcherai de consoler celui auquel je suis liée : c'est mon devoir, c'est le vœu de mon cœur Harold, partons ; je te suivrai partout.

## XVII

### JOIE ET CONTRARIÉTÉ.

Un des plus grands, des plus doux bonheurs de ce monde, c'est de pouvoir porter une bonne nouvelle. Jamais on ne marche si légèrement que lorsqu'on est messager de joie. A mesure que l'on approche de ceux que l'on va rendre heureux, on se sent plus heureux soi-même. Un des plus beaux privilèges des anges, c'est d'annoncer les bienfaits de Dieu.



A peine le jugement d'Armelle venait-il d'être rendu, que le bon Humfroy était déjà à cheval, courant sur la route d'Angers à Chantocé, pour arriver le premier auprès de la princesse de Bretagne, et lui annoncer le glorieux triomphe de sa damoiselle d'honneur. Il ne fut pas longtemps à faire le trajet ; nous l'avons déjà dit plus haut, Humfroy retrouvait toujours l'ardeur du jeune âge quand il s'agissait de servir ou d'obliger ses maîtres. Marguerite, madame Ursule de Goyon et les autres témoins, revenaient aussi au château ; mais le vieux marjordome n'avait pu se résoudre à ne partir qu'avec eux.

Le prince et la princesse attendaient avec impatience des nouvelles du procès. Quand ils aperçurent Humfroy, accourant si vite, ils devinèrent aisément qu'Armelle était sauvée.

Françoise de Dinan, en écoutant le récit d'Humfroy, répétait souvent : Je l'avais toujours dit, Armelle ne pouvait être coupable ; et des larmes de joie coulaient de ses beaux yeux. Gilles de Bretagne se réjouissait également ; il se rappelait la vaillance et la beauté d'Harold, que l'on avait surnommé jadis le *beau chevalier*, et qu'on ne connaissait plus aujourd'hui que sous le nom d'*Harold le lépreux*.

La princesse fit part à son époux d'une idée qui partait de son bon cœur ; c'était, avant le retour d'Harold à sa triste demeure, d'y faire porter tous les meubles qui lui manquaient. Gilles sourit à cette pensée : il donna les ordres nécessaires pour qu'elle fut réalisée sur-le-champ.

Il est dans la destinée d'à peu près tous les hommes de ne pas rencontrer de suite et comme liés ensemble deux événements heureux : le bonheur d'aujourd'hui

est souvent suivi du malheur de demain, et celui-là serait encore digne d'envie, qui pourrait dire : " Mes jours ont été également partagés entre la joie et la tristesse, entre la prospérité et l'adversité."

La nouvelle de l'innocence d'Armelle de Beaumanoir avait été pour Gilles de Bretagne une cause de joie ; cette joie ne devait être que d'un jour ; le lendemain il reçut une lettre d'Arthur de Montauban, qui lui annonçait que le duc de Bretagne partait de Nantes pour se rendre à Chinon, auprès du roi de France ; qu'en passant devant Chantocé, il daignerait s'y arrêter, et que ce serait de vive voix qu'il répondrait à la dernière lettre dont lui, Montauban, avait été chargé pour le duc François.

En apprenant cette prochaine arrivée, Gilles dit avec amertume à Françoise : Il ne nous manquait plus que cette humiliation. Mon frère veut montrer à toute sa cour où j'en suis réduit, et va étaler toute sa magnificence auprès de ma pauvreté. Amie, pour lui éviter ce plaisir, je veux m'absenter d'ici. Quand il passera devant le château, je veux qu'il soit désert..."

—Mais, très-redouté seigneur, répondit Françoise, c'est après-demain au plus tard que le duc votre frère doit passer ici ; avons-nous le temps d'en partir ? ( Elle n'osait dire : Avons-nous la permission de le quitter ? )

Le prince ne répliqua rien. Son front s'était tout à coup rembruni ; il se promenait de long en large dans la galerie : son humeur était visible, et Françoise souffrait de son agitation. Dans des moments pareils, elle gardait le silence. Tout à coup il s'arrêta devant elle, et lui dit : J'admire votre tranquillité, madame ; cette visite de monsieur mon frère ne vous contrarie donc pas ?

—Ami, vous ne pouvez le croire, puisqu'elle vous cause du déplaisir ; mais si vous voulez savoir toute ma pensée, j'ajouterai que je crois que vous vous en tourmentez trop... Je me rappelle notre arrivée dans ce château, et il me semble qu'elle n'était pas indigne de notre rang. Arthur de Montauban, en nous quittant n'a pas emmené tous vos fidèles amis ; vous en avez encore beaucoup autour de vous, et des plus nobles de Bretagne. Il y a grande richesse dans pareil cortège... votre frère vous l'enviera.

—Je ne sais quelle magie tu as dans tes paroles, répondit Gilles en s'asseyant auprès de Françoise ; mais tu finis toujours par me faire penser ce que tu penses toi-même. Tu as raison, nous pouvons prouver à mon superbe frère que nous ne sommes pas encore tombés si bas qu'il le voudrait peut-être. Douce amie, il faut profiter du peu de temps qui nous reste, pour ordonner les préparatifs de la réception ; je veux que tout soit simple, mais noble. Qui pourrions-nous charger de ces soins ?

—N'avons-nous pas notre vieux majordome, l'ingénieur Humfroy ? dit en souriant la princesse ; son zèle suppléera à tout.

—Et Jean Hingant, ajouta Gilles de Bretagne. Il faut que je le fasse appeler : ces préparatifs le regardent.

—Oui, sans doute, comme gentilhomme trésorier de l'hôtel ; mais je compte davantage sur Humfroy ; l'un trouvera des obstacles à tout, le zèle de l'autre n'en connaîtra aucun.

—Amie, vous qui êtes si bonne, vous n'aimez pas Hingant. D'où vous vient cet éloignement pour lui ?

—De son peu d'attachement pour vous.

—Mais qui vous fait croire qu'il ne me soit pas très-attaché ? Pour me suivre dans ma disgrâce, il a quitté le poste lucratif qu'il occupait auprès de mon frère.

—C'est précisément ce qui me donne des soupçons sur son compte. Quand je vois un trait de noblesse dans un homme intéressé, je me dis qu'il y a quelque motif secret qui le détourne ainsi de sa route accoutumée.

—Je ne puis me résoudre à me délier ainsi de ceux qui m'entourent. Souvent je vois des choses qui me donnent des demi-soupçons, je repousse ces idées-là ; je trouve trop pénible de vivre dans la méfiance.

—Traître ou fidèle, il faut bien recourir au gentilhomme trésorier ; ainsi, très-redouté seigneur, faites-le venir pour lui donner vos ordres ; appelez aussi Humfroy ; nous n'avons que peu de temps... Isabelle d'Écosse accompagne-t-elle le duc notre frère ?

—Oui, répondit le prince. Le duc de Bretagne se rend auprès du roi de France avec toutes ses richesses, et vous savez combien il est fier de son Isabelle.

Les officiers de l'hôtel, qui avaient été mandés par leur maître, entrèrent à cet instant dans la galerie, et mirent fin à cette conversation.

Comme l'avait prévu Françoise, lorsque le prince ayant annoncé à Jean Hingant l'arrivée prochaine du duc de Bretagne, lui ordonna de faire les préparatifs d'une réception digne d'un hôte si illustre, le trésorier, se rappelant les instructions du perfide Arthur de Montauban, parla de la pénurie des revenus, du peu d'argent qui se trouvait dans les coffres, de la difficulté, de l'impossibilité même de faire beaucoup avec peu, et

de recevoir dignement, dans un moment de gêne, un hôte avec une suite aussi nombreuse que celle d'un duc de Bretagne.

Gilles rougissait et se mordait les lèvres, mais résolu à ne pas se laisser arrêter par les difficultés de son trésorier, il ajouta d'une voix impérative : " Hingant, vous ne parlerez plus tard de *difficultés* et d'*impossibilités* ; au zèle et au dévouement rien n'est *difficile*."

Avec votre permission, noble prince, dit Humfroy en s'avancant et en s'inclinant respectueusement, je déclare moi, qu'il n'y a rien d'*impossible*. Messire Hingant parle de pénurie et de coffres vides, eh bien ! très-redouté seigneur, pour remplir vos coffres, vous n'avez qu'à dire un mot ; que votre trésorier fasse un appel à vos vassaux : qu'il annonce l'arrivée du très-haut et très-puissant seigneur François Ier, duc de Bratagne, et vous verrez l'argent venir de tous côtés.

—Votre zèle et votre dévouement vous emportent peut-être un peu loin, bon Humfroy, répondit Gilles. Vous ne pensez pas que nous ne sommes plus au bon pays de Bretagne, et que ce sont des vassaux du comte d'Anjou qui nous entourent.

Jean Hingant sourit à cette observation. Humfroy vit ce sourire, et s'écria avec feu : Eh bien ! très-illustre et très-redouté prince, si tous vos vassaux ne sont pas Bretons, ne le sommes-nous pas, nous qui vous avons suivi ? tout ce que nous possédons n'est-il pas à vous ? Que votre prudent trésorier ouvre les coffres. Votre auguste père Jean V, de bienheureuse mémoire, m'a enrichi ; votre oncle Arthur de Richemont, connétable de France, a ajouté à ma fortune ; s'il le faut je la verserai tout entière dans vos mains : ce ne sera que vous rendre ce que je tiens des vôtres.

Les chevaliers de Lesneven, de Coëtquen, de Lantivi, qui avaient été appelés dans la galerie, comme officiers de l'hôtel, s'avancèrent vers le vieux majordome, lui serrèrent la main, et lui dire : Merci, Humfroy, tu as parlé pour nous.

Je vous entends, amis, et j'accepte le prêt que vous me faites, ajouta le prince exilé. Je veux me joindre à vos amis, vint dire Françoise ; j'ai aussi des épargnes, et je les offre de grand cœur à vous, mon bien-aimé seigneur..... Maître trésorier, vous voyez qu'il n'y a rien *d'impossible*, et que l'argent va remplir vos coffres ; n'oubliez pas que je veux un bal dans la grande galerie, que tout y soit digne de ceux qui y danseront : ce sera ce que la Bretagne a de plus magnifique, de plus illustre et de plus noble.

Hingant, vous suivrez exactement les ordres de notre épouse bien-aimée, vous vous conformerez aux dispositions qu'elle ordonnera ; tel est notre bon plaisir.

## XVIII

### ATTENTE TROMPÉE.

Le lendemain, les travaux étaient complètement terminés. Humfroy, aidé des amis du prince, s'était surpassé, et Hingant lui-même, poussé à bout, avait trouvé de l'argent dans les coffres de son maître.

Comme pour qu'il ne manquât rien à une journée qui pouvait être celle d'une réconciliation entre les deux frères, le soleil se leva brillant. En regardant le ciel, Françoise dit à Gilles : Ami, ce jour sera beau de toutes manières : ce sera comme là-haut, plus de nuages entre vous deux.

—Dieu le veuille ! répondit le prince. Mais je ne sais, j'ai peu d'espoir.... Mon frère, entouré de toute la magnificence de sa cour, viendra pour faire peser davantage son orgueil sur ma pauvreté. Tant de pompes et tant d'apprêts n'étaient pas nécessaires pour la réconciliation de deux frères ; il n'avait qu'à m'écrire : *Ami ta demande est juste, hâte-toi d'arriver.....* Je serais parti le cœur plein de joie, et tous les deux, sur la tombe de notre père, nous aurions juré par ses restes sacrés de nous aimer toujours.....

Parlant ainsi, le prince s'animait, et Françoise vit qu'il fallait rompre sur ce sujet. Son auguste époux était blessé jusqu'au fond de l'âme, de penser qu'il était maintenant compté pour si peu à la cour du duc de Bretagne, qu'il n'avait pas été invité par son frère à l'accompagner à Chinon, auprès du roi de France, et cependant le duc François s'entourait dans ce voyage de ce qu'il y avait de plus élevé dans la noblesse de ses États, pour donner à Charles VII une haute idée de son pays et de sa puissance.

Gilles était livré à ces réflexions, quand un grand bruit retentit dans le manoir. On venait de signaler l'arrivée du duc de Bretagne, et chacun alors se rendait à son poste ; les hommes d'armes sortaient de l'enceinte des cours, et, conduits par leurs chefs, allaient se ranger, avec leurs trompettes retentissantes et leurs étendards déployés, sur l'esplanade, en face du château ; les chevaliers, les écuyers et les pages montaient à cheval, pour escorter le prince et aller avec lui, à quelques pas hors de Chantocé, au devant du duc François. La princesse prenait place sur le balcon, et là, entourée de ses damoiselles d'honneur, siégeait comme haute et puissante châtelaine, en attendant les illustres

voyageurs. Humfroy, tout occupé de la gloire de ses maîtres, visitait tout, et donnait le dernier coup d'œil et la dernière main aux apprêts de réception. Déjà, par ses soins, le vin de l'arrivée remplissait l'antique aiguière d'argent, et le page qui devait le présenter recevait encore pour la dixième fois les instructions du vieux majordome. Par une heureuse idée, Humfroy avait voulu que les premiers objets que vit le duc de Bretagne en arrivant chez son frère, fussent propres à lui rappeler le temps de leur enfance : aussi avait-il fait placer dans la grande salle, en face de la porte d'entrée, les portraits de Jean V et de Jeanne de France. Il avait pensé que rien ne pouvait autant contribuer à ramener l'union entre deux frères divisés que le souvenir des parents : la vue des traits d'un père et d'une mère qui vous ont également aimés ne vous reedit-elle pas : Aimez-vous encore ?

Ce n'était point un vain luxe que ce luxe de portraits de famille. Il y avait grande sagesse et morale à prolonger ainsi la présence du père au milieu de ses enfants. Quand une mauvaise pensée, encore cachée dans le cœur d'un jeune homme, allait lui faire faire une mauvaise action, quand il se levait pour l'accomplir, si ses regards rencontraient le portrait de son père, souvent il abandonnait sa coupable idée, parcequ'il croyait avoir vu les regards paternels attachés sur lui, parce qu'il se croyait deviné par ce muet témoin. Ah ! lequel d'entre nous ne s'est senti meilleur en face du portrait de sa mère ? lequel d'entre nous n'a pas dit : Voilà celle qui m'a parlé de Dieu et de la vertu ? Ai-je suivi ses exemples ? me suis-je souvenu de ses conseils ? ma vie ferait-elle sa joie, si elle existait encore ?

En arrivant sur la butte qui se trouve hors de



Chantocé, Gilles aperçut dans la vallée le long et brillant cortège de son frère ; resserré dans le chemin étroit, il s'étendait au loin. A grande distance, on ne voyait plus le sol de la route ; entre les haies des champs, on n'apercevait d'en haut que la pointe des lances, les cimiers des casques, la soie et l'or des drapeaux : toute cette pompe, avec ses couleurs variées, semblait une mosaïque mouvante. A mesure qu'elle avançait, on reconnaissait ceux qui la composait, et le cœur de Gilles battait rapidement : car dans la foule resplendissante il avait distingué son frère. Comment va-t-il me recevoir ? se demandait-il. A cet instant, la bannière de Bretagne passa près de lui ; il la salua de son épée...Et cette vue du drapeau de la patrie, exaltant encore son âme, il se dit : Un Breton peut-il rester l'ennemi d'un Breton ? un frère peut-il demeurer l'ennemi de son frère ? et ordonnant à sa suite de faire halte, lui seul avec son premier page lança son cheval au galop au devant du duc François.

*Noël ! Noël !* crièrent alors les hommes d'armes de Bretagne. *Noël ! Noël au prince Gilles !*...En passant dans leurs rangs, pour parvenir à son frère, il en reconnaissait plusieurs ; il leur souriait, leur faisait signe de la main, les appelait par leurs noms, et ces manières franches et bretonnes faisaient redoubler l'enthousiasme. Tous ces cris allaient au cœur du duc régnant, qui n'était pas accoutumé à pareille réception : une silencieuse froideur l'accueillait presque toujours ; aussi il pesait toutes ces démonstrations d'amour, et les comptait contre celui qui accourait fraternellement au devant de lui. Quand Gilles fut arrivé près du duc, il lui tendit la main, en disant :

Mon frère, j'accours vous exprimer le bonheur que

j'ai de vous recevoir dans ma demeure, toute modeste qu'elle soit pour tant de magnificence.

—Allez-vous encore vous plaindre ? répondit froidement le duc, et vos lettres ne vous suffisent-elles pas ? Je vous remercie ; mais je ne m'arrêterai pas à Chantocé. Il faut que je sois à Angers aujourd'hui.....les jours de mon voyage sont comptés.

—Je regrette d'avoir cru que mon frère aurait pu m'en destiner un ! Votre grand-maréchal me l'avait fait espérer.

—Il est vrai qu'un instant j'en ai eu la pensée, et j'ai pu en dire un mot vague à Montauban ; mais alors vous n'aviez pas fait venir chez vous, sans ma permission, dans mes États, une troupe d'archers anglais. J'aime peu à me trouver avec les ennemis de mon pays : j'ai peu de plaisir à me rencontrer avec ceux qui les aiment.

Gilles aurait pu facilement expliquer que *cette troupe* d'Anglais se réduisait à quelques habiles tireurs d'arc que le roi Henri lui envoyait, pour qu'il pût avec eux se livrer à son jeu favori du tir. Mais, blessé au fond du cœur, il dédaigna de recourir à une explication, et garda le silence, se repentant bien d'avoir cédé à un premier élan, et d'être ainsi accouru pour venir recevoir un refus et une sèche leçon. Tout à côté du duc de Bretagne, il reconnut Arthur de Montauban, qui lui fit un profond et froid salut, et se modela sur son maître. Le prince Gilles ne lui dit que ces mots : Monsieur le maréchal, avant de m'annoncer l'arrivée du duc de Bretagne chez moi, vous auriez dû prendre ses ordres ; et, se penchant vers son premier page qui l'avait suivi, il lui ordonna de le devancer, d'arriver en

toute hâte au château, de faire rentrer tous les hommes d'armes dans l'enceinte, et de prévenir la princesse de quitter le grand balcon.

Le page partit comme un trait, et l'ordre dont il était porteur, malgré la surprise qu'il occasionna, fut promptement exécuté.

Le cortège, continuant, arriva bientôt sous les murs du château. L'ordre du prince Gilles avait été si bien suivi que pas un homme ne s'y montra : malgré les fanfares de trompettes, malgré le bruit des chevaux sur le pavé retentissant, personne ne parut aux croisées : on eut dit une demeure inhabitée.

Quant au prince Gilles, ralentissant le pas, il avait laissé toute la nombreuse suite de son frère le dépasser, et restant en arrière, il avait salué froidement la duchesse de Bretagne qui suivait en litière ; puis profitant d'un instant où il n'était pas vu, il s'élança dans un chemin de traverse, et s'enfonça dans la campagne.

Rouge et le visage en feu, le cœur battant, comme celui d'un homme qui vient de recevoir une insulte, il s'arrête enfin dans un lieu solitaire, et essayant son front couvert de sueur, il se dit : Ceci était médité, arrêté d'avance ; Arthur de Montauban ne m'avait annoncé l'arrivée de son maître que pour rendre l'outrage plus marquant. Quelle froideur ! quel dédain ! Ai-je donc été assez insensé de courir ainsi au devant de lui ? de croire que je trouverais encore un cœur de frère.....J'ai agi comme un enfant. Maintenant ils doivent rire de mon empressement et jouir de leur insulte !.....Et Françoise aura-t-elle eu le temps de recevoir l'ordre de se retirer du balcon ? n'aura-t-elle pas été exposée aux regards dédaigneux de François et

d'Isabelle? Ce doute était plus cruel que toutes ses autres pensées; car notre orgueil se porte sur ce que nous aimons, bien plus qu'il ne reste en nous-même.

Mais non. Comme nous l'avons dit, le page était arrivé à temps pour faire exécuter l'ordre de se retirer et de faire disparaître toute idée de réception; seulement un arc de verdure, ouvrage du bon Humfroy, était resté, et fit sourire Arthur de Montauban et Jacques d'Epinaÿ, ami et conseil du duc de Bretagne. Ils venaient de lire cette inscription, dessinée en grandes lettres de fleurs :

Il est doux, il est bon pour des frères d'habiter ensemble dans une  
même demeure.

Humfroy n'avait rien trouvé de mieux à mettre sur l'arc de triomphe que ces paroles des psaumes; et pouvait-il s'attendre qu'un frère passerait devant son frère sans s'arrêter chez lui, et que des méchants trouveraient de la joie dans une dissension de famille?

La princesse avait questionné le page, elle avait tout appris: ainsi que son noble époux, elle se sentait profondément blessée, et l'idée de la peine de Gilles doublait la sienne. Elle n'avait pas eu besoin de recommander à Humfroy de faire disparaître autant qu'il le pourrait tous les apprêts de réception: cet homme excellent comprenait toutes les délicatesses du sentiment: son bon cœur lui donnait de l'esprit.

Fuyant les regards curieux, le prince ne se pressait pas de revenir au château, et était descendu de cheval. Assis sur la lisière d'un bois, il laissait aller ses pensées, et machinalement, du bout de son épée, il abattait les fleurs sauvages qui croissaient dans l'herbe.

Dans la vie du prince de Bretagne, certes, ce n'était qu'une contrariété que cette attente trompée, que ce

passage rapide de son frère. Eh bien ! cette simple contrariété devint pour lui d'une haute importance : en blessant profondément son amour-propre, elle lui donna de l'humeur, et ce fut sous l'impression et dans l'amertume de cette humeur, qu'il prit tout-à-coup une grande résolution.

Je ne resterai pas plus longtemps exposé aux dédains de mon frère, dit Gilles, je ne resterai pas un jour de plus à Chantocé. Quand le superbe duc de Bretagne repassera sous les murs du château, je ne verrai plus ses mépris : celui qui souffre n'est pas obligé de rester sur la voie publique pour montrer sa misère à ceux qui en rient ; il peut se mettre à l'écart et cacher son infortune..... François est maître de me retirer ses faveurs ; mais moi, je dois être libre de porter ma disgrâce où bon me semble. Mon frère ne veut plus me voir, il ne me verra plus..... Je ne romprai point le ban de mon exil ; mais j'irai me mettre hors des regards de mes ennemis ; j'irai à mon château du Guildo : sa position solitaire et sauvage me convient mieux que le séjour que j'habite. Mon frère, en revenant de Chinon, vous pourrez regarder les murs et les hautes tours de Chantocé, vous pourrez avec Montauban sourire en voyant cette demeure d'un prince de Bretagne. Vous vous irriterez peut-être que je sois encore si libre, si peu courbé sous votre puissance, pour oser changer le lieu de mon exil sans vous demander humblement une permission. Il y avait un moyen de me rendre plus docile, vous n'avez pas voulu vous en servir ; vous n'avez pas voulu être frère, moi je ne veux pas être sujet esclave.

Disant ces mots, Gilles se leva, remonta à cheval, et, sa détermination prise, rentra au château.

## XIX

## LA DÉCISION.

Il y a des hommes qui usent toute leur vie dans une continuelle indécision ; semblables aux enfants qui n'ont point encore marché, ils n'osent faire un pas d'eux-mêmes, si l'on est là pour leur donner la main ; la démarche la plus indifférente leur fait peur ; et si dans ce rapide torrent de nos jours, quelque chose pouvait ne pas être entraîné ce serait eux.

Gilles n'était pas du nombre de ces êtres indécis et timides ; au contraire, il portait la vivacité de son caractère dans toutes les décisions qu'il avait à prendre : mal à l'aise dans le présent, il brusquait l'avenir. De retour au château il monta vite à l'appartement de Françoise. Sans dire un mot du passage de son frère, sans se plaindre de sa froideur, sans raconter ses torts envers lui, il dit : Nous partons demain, Madame, faites faire vos préparatifs ; demain au point du jour, nous quittons Chantocé.

Comment ? demanda la princesse étonnée, que dites vous, mon très-redouté seigneur ? Comment, nous quittons demain ce château, et où portons-nous nos pas ? notre exil est-il fini ? et le duc de Bretagne vous a-t-il permis ?.....

— Le duc de Bretagne ! s'écria le prince avec emportement, le duc de Bretagne ne m'a rien permis. Je n'avais point de permission à demander au duc de Bretagne. Etes-vous donc, Madame, déjà si bien façonnée au joug et à la dépendance, que vous croyiez que nous ne puissions faire un pas sans en solliciter humblement l'agrément ? Eh bien ! par saint Yves

je déclare que je n'en suis pas venu là. Mon frère ne veut plus me voir, je ne me présenterai plus à sa cour. Voilà tout ce que j'accorderai à sa haine et à sa puissance; mais du reste je serai libre, et je le prouverai. Demain je pars pour mon château du Guildo. Je vais donner mes ordres; vous, Madame, donnez les vôtres, et que rien ne nous retarde d'un instant.

En prononçant ces paroles de colère le prince était rouge et son regard animé. Il s'aperçut qu'il portait sur sa poitrine le collier de l'hermine; il l'en détacha avec vivacité, le jeta sur un meuble et s'écria: Superbe François, je te montrerai que tu n'as pas donné cette chaîne à un esclave. Tu n'as pas voulu de mon amitié, je ne veux ni de tes honneurs ni de tes présents; je les abandonne volontiers à qui y met du prix; et il sortit. Le collier de l'ordre tomba à terre; la princesse le ramassa, et, le regardant, elle lut la devise: *A ma vie*. *A ma vie*, c'est ma devise aussi, dit-elle, je dois être douce envers lui, alors même qu'il est froid et sévère envers moi. *A ma vie*, je suis liée, et j'aime mieux ma chaîne que lui n'aimait celle-ci; car jamais je voudrais délier celle qui m'attache à lui; son malheur, ses injustices même ne me la rendront pas lourde.

Toujours soumise et douce, Françoise alla aussitôt donner tous les ordres du départ. La surprise était au comble parmi tous les habitants du château: on se demandait tout bas quelle pouvait être la cause d'une résolution si soudaine; mais quand on apercevait le prince, on se taisait; son regard sombre, ses sourcils froncés, son agitation, disaient assez que ce n'était pas un voyage de plaisir qu'on allait entreprendre. Humfroy avait eu un entretien particulier avec le prince; et, flatté de cette nouvelle marque de confiance, le

fidèle serviteur, craignant encore un affront pareil à celui que son maître venait de recevoir, ne doutant pas que le duc de Bretagne, à son retour de Chinon, ne passât encore devant Chantocé, sans daigner s'y arrêter, avait vivement engagé Gilles à ne pas différer d'un seul instant son départ. Pourquoi attendre jusqu'à demain ? disait-il ; pourquoi mon seigneur ne partirait-il pas cette nuit ? En donnant ce conseil, Humfroy pensait qu'il en coûterait moins à l'amour-propre de ses maîtres de s'éloigner de Chantocé pendant l'obscurité de la nuit que pendant le jour : l'éclat de la lumière va bien aux fêtes, les ombres de la nuit conviennent à tout ce qui est triste, et ce départ l'était beaucoup. Gilles résolut de suivre le conseil de son vieux majordome. On redoubla d'activité, et vers les onze heures de la nuit, le prince monta à cheval, Françoise voyageait en litière ; les seigneurs bretons, amis du prince, les pages, les varlets, les hommes d'armes, se mettaient en route, silencieux et tristes.

Le bruit du pas des chevaux retentit sous la voûte et sur le pont-levis, et puis le silence revint régner au château qui, depuis ce jour, ne fut plus habité.

La suite du prince eut ordre de ne pas se montrer à Nantes. Gilles lui-même et Françoise voulurent y rester inconnus pendant le court séjour qu'il devaient y faire ; mais ce fut en vain ; tous leurs amis, et ils en avaient beaucoup, vinrent leur faire la cour, comme s'ils avaient été heureux. Le duc François n'était pas aimé de ses sujets, et c'était une espèce de vengeance que d'honorer celui qu'il persécutait.

Ce fut avec beaucoup de peine que Gilles de Bretagne empêcha les jeunes seigneurs de Nantes de lui donner une fête ; mais il ne put jamais parvenir à évi-



ter leur escorte, le jour où il se remit en route pour le Guildo. Aussi lorsqu'il quitta Nantes, sa suite était nombreuse et brillante. La vieille nourrice Marguerite était transportée d'aise : Voyez, disait-elle à Humfroy, voyez comme on aime ici notre jeune maître ! Ah ! que nous avons bien fait de quitter ce vilain Chantocé, où je n'ai jamais pu dormir en paix !

—Comme vous, dame Marguerite, j'aime à voir toutes les preuves de respect et d'amour que l'on donne à nos maîtres ; mais croyez que tout cela sera tourné contre lui. Ces démonstrations de dévouement à notre prince seront regardées comme séditionnelles, et celui qui en est l'objet comme coupable : la jalousie et l'envie sont ingénieuses à se tourmenter et à tourmenter les autres. François comptera tous les cris d'amour envers Gilles ; il dira : Ces cris sont contre moi... il en détestera plus son frère.

A ces sages réflexions, la bonne Marguerite répondait : Jouissons toujours du présent ; soyons heureux du bien que nous entendons dire de ceux que nous servons, ne nous inquiétons pas trop de l'avenir. Lorsque le duc François saura comme on aime son frère, peut-être se décidera-t-il à l'aimer aussi, à traiter avec plus d'égards celui que tout le monde honore. Tenez bon Humfroy, il faut que je vous dise ce que je viens de faire ; vous ne me gronderez pas, parce qu'au fond vous pensez comme moi.....Écoutez, et s'approchant de l'oreille du majordome, elle ajouta bien bas : C'est moi qui ai trahi le secret de nos maîtres. Vous savez bien qu'ils avaient annoncé qu'ils ne partiraient de Nantes que dans trois jours ; ils trompaient ainsi leurs amis pour se soustraire à leurs hommages ; mais moi qui ne suis jamais si heureuse que lorsque je vois leur ren-

dre ce qui leur est dû, j'ai fait signe à un beau et jeune seigneur, et quand nous avons été seuls, je lui ai dit : Le prince et la princesse partent demain matin ; vous pouvez en assurer vos nobles amis : il veulent se dérober aux témoignages de votre amour, mais moi, je les trahis, pour leur donner du bonheur malgré eux ; car y a-t-il un plus grand bonheur que de voir que l'on est aimé ?... Ainsi, Humfroy, vous pouvez compter que demain matin, toute cette brillante jeunesse sera à cheval pour nous accompagner.

—Dieu veuille que tout ceci ne tourne pas mal. Mais j'ai tant vécu, que je commence à connaître les hommes ; j'ai appris, en vieillissant, que l'on pardonne difficilement à qui est plus aimé que nous, et je crains...

—Ne craignez rien, moi et mes vieilles amies nous avons porté hier un cierge pesant vingt-cinq livres à monseigneur saint Clair ; nous l'avons allumé devant son tombeau, en le priant de veiller sur le fils des ducs de Bretagne ; et comme nous nous relevions de notre prière, la première personne que nous avons vue c'était le prince lui-même qui distribuait des aumônes à la porte de l'église de Saint-Pierre, à de pauvres mendiants qui criaient : *Noël ! Noël au très-redouté prince Gilles de Bretagne ! Noël ! Noël ! à celui qui est charitable et miséricordieux !*

—Mais ne perdons pas notre temps à causer ainsi, dit Humfroy. Puisque nous partons demain, dame Maguerite, allez faire vos apprêts ; moi je vais veiller à ce qui me regarde ; vous savez que le Guildo est dans un pays bien sauvage, agissez en conséquence. Après cette recommandation du sage et prévoyant majordome, les deux vieux serviteurs se séparèrent, et chacun alla de son côté. La nuit vint bientôt, et elle finissait à

peine, que déjà Marguerite était levée et la tête à la croisée, pour voir arriver cette escorte d'honneur qu'elle regardait comme s'étant formée à son ordre, d'après l'indiscrétion qu'elle avait commise en révélant le moment du départ de ses maîtres.

Les premiers rayons du soleil firent briller les armes de ces jeunes Bretons qui se rassemblaient à la porte du prince. En franchissant le seuil, Gilles fut étonné et touché de voir cette noble garde. Mes amis leur dit-il avec émotion, pourquoi tous ces honneurs ? ne savez-vous pas que c'est à un proscrit, à un prince en disgrâce que vous les rendez ? Ils vous seront mal comptés, et à moi aussi. Veuillez me croire, retournez chez vous, et ne traversez pas la ville en m'escortant ainsi.

Non ! non ! s'écrièrent tous ces jeunes gens. Non ! non ! nous ne vous abandonnerons pas si vite ; nous nous rappelons que, pour rester Breton, vous avez refusé l'épée de connétable d'Angleterre. Honneur, honneur à celui qui aime ainsi son pays !

Françoise, attendrie, fit un signe de remerciement à ces jeunes Bretons ; et en voyant sa grâce et sa beauté, leurs cris éclatèrent avec une nouvelle force.

## X X

### LE VOYAGE.

Quand l'infortune nous frappe, ce ne sont pas ses coups qui nous font pleurer : au malheur on oppose la force et la résignation. Mas ce qui fait fendre le cœur, ce qui fait jaillir les larmes des yeux, c'est un signe de pitié, c'est un regard, un mot qui nous dit : Je partage votre peine...

Gilles n'avait point senti ses yeux humides quand son frère l'avait méconnu ; mais il n'avait pu tenir aux marques d'intérêt que ces jeunes Bretons venaient de lui donner. Pour savoir ce que vaut le dévouement, il faut avoir été sous la main de l'adversité. *Celui qui n'a pas souffert, que sait-il ?*

A quelques lieues de Nantes, le prince congédia son escorte, et ce ne fut pas sans de nouvelles protestations de souvenir et de fidélité. En Bretagne, terre de franchise et de loyauté, une telle promesse est un serment, Gilles le savait ; aussi comptait-il sur eux comme ils pouvaient compter sur lui ; entre eux désormais c'était à la vie, à la mort.

Quand les augustes voyageurs furent laissés à eux-mêmes, quand cette exaltation qui naît toujours d'une réunion d'hommes fut passée, la route parut longue et triste ; le pays que l'on traversait était peu propre à dissiper des idées sombres : des landes, quelques bouquets de bois, des champs où l'on venait de couper le blé noir, de hauts et gigantesques châtaigniers, de misérables petites chaumières, voilà ce que l'œil rencontrait de toutes parts ; à mesure que l'on approchait de de la mer, on voyait la végétation dépérir, les arbres des futaies inclinés par le vent montraient presque tous leurs cimes couronnées ; au lieu de haies verdoyantes, des murs à hauteur d'appui, bâtis en pierres sèches, divisaient en tous sens ce paysage plat et monotone ; à l'horizon, une ligne d'azur s'étendait : c'était l'Océan ; des dunes de sable tranchaient par leur couleur jaune sur ce fond grisâtre, de rares habitants animaient cette scène que la pluie et les vents d'automne attristaient encore.

Après quelques jours de voyage, Gilles reconnut la

haute tour du Guildo ; il la fit voir à Françoise, qui répondit avec sa douceur accoutumée : Ami, nous serons là à merveille ; je n'aime rien autant que la vue de la mer : en face de son immensité toutes les choses de la terre semblent si petites !.....

Humfroy avait trouvé moyen de prendre les devants et d'arriver assez tôt pour y faire les logements. Le château était une des plus antiques demeures du *Duché* de Bretagne, et appartenait depuis bien des siècles à la famille de Dinan, qui possédait encore Châteaubriand, Beaumanoir, Baing, la Hardouinaye et plusieurs autres terres considérables.

Avant d'arriver sous le porche de la vieille demeure, et pendant que Gilles donnait quelques ordres, Françoise de Dinan descendit de sa litière, et, entourée de ses femmes, elle alla se placer au bout du pont, sous la voûte du donjon. Là, elle se fit apporter le vin de l'arrivée pour l'offrir à son noble époux. Le voyant venir, elle lui présenta la coupe, et lui dit : Très-aimé seigneur, c'est moi qui vous reçois aujourd'hui en la demeure de mes pères, soyez-y le bienvenu et que tous vos jours y soient heureux ! Gilles attendri porta la coupe à ses lèvres et une larme échappée de ses yeux tomba dans la liqueur vermeille ; ce fut là toute la fête de l'arrivée.

Le Guildo n'avait pas été habité depuis longtemps ; mais son intérieur n'était pas dégradé. L'ameublement datait de loin ; plusieurs de ses tapisseries étaient, disait-on, l'ouvrage d'une Yolande de Rohan, que la jalousie de son époux avait rendue prisonnière en ce château.

Pendant que leur suite s'installait dans les divers appartements qu'Humfroy désignait à chacun, le

prince et la princesse allèrent s'asseoir dans une allée de sapins, seuls sur la verdure qui s'élevait avec quelques tamarisques à l'entour du château. Là, tous deux arrangèrent la vie qu'ils comptaient mener dans leur nouvelle habitation. Elle n'était pas assez vaste pour contenir une *cour* ; elle ne serait remplie que d'amis. Les plaisirs de l'hospitalité, de la chasse, de la pêche, les exercices chevaleresques, le jeu du tir, le soir le chant des troubadours occuperaient cette vie de noble manoir ; et Gilles en formant tous ces projets était heureux de voir cette raison d'une femme jeune et belle qui se contentait d'un bonheur si obscur.

Quand la cloche annonça le repas du soir, ils retrouvèrent auprès du grand foyer (où un pied de chêne brûlait tout entier pour chasser l'humidité d'un lieu longtemps inhabité) leurs amis Pierre de Lantivi, René de Malestroit et Guillaume de Coëtquen, tous trois aussi nobles chevaliers que jamais pays d'honneur pût en fournir ; avec eux était aussi l'abbé de Bouguien, pieux et savant aumônier. Jean Hingant et Olivier de Méel étaient restés en arrière pour régler les comptes et affaires du prince, ou plutôt, comme le disait Humfroy, pour soigner les leurs.

Pierre La Rose s'était déjà établi dans la tour des archives ; ainsi, pour cette fois, il n'y avait pas un traître auprès de Gilles de Bretagne. On s'en ressentait ; car, malgré la tristesse de cette grande salle encore mal éclairée, le repas fut gai et aimable. Il y a quelque chose de si saint et de si doux dans une franche et sincère amitié, que son charme ne se renferme pas dans le cœur ; il se répand pour ainsi dire au dehors, et forme autour des vrais amis comme une atmosphère de bonheur et de paix ; un traître caché

suffit pour détruire ce charme. Il y a même des plantes vénéneuses, enfouies dans l'herbe, qui absorbent le parfum des fleurs qui croissent auprès d'elles.

Après les grâces, dites par l'abbé de Bouguien, les hôtes du vieux château se rapprochèrent du foyer. Les deux lévriers noirs donnés par Ponthus de Brie étaient couchés près des hauts chenets de fer poli, et la lueur du feu faisait briller leur beau collier d'argent; Françoise leur jetait quelques épices du dessert de la table et les flattait de ses jolies mains, tandis que son époux et ses nobles amis parlaient de guerre et de hauts faits d'armes.

La veillée se prolongea jusqu'à près de dix heures, et quand le prince et la princesse se levèrent du banc taillé dans un des côtés du vaste foyer, ils se dirent : On peut encore être heureux dans cette solitude; et Gilles, prenant la main de ses amis, ajouta en montrant Françoise : Avec *elle, vous* et ma *conscience*, je dois remercier Dieu; je ne suis ni si pauvre, ni si à plaindre que monsieur mon frère le voudrait.

L'aumônier dit alors : Monseigneur, il est écrit dans le livre divin : *Tu ne laisseras pas le soleil se coucher sur la rancune que tu portes à ton frère.*

Révérénd père, répondit le prince, Dieu m'a vu courir au-devant de lui il y a quelques jours : ce n'était pas de la rancune que je lui portais alors.

—Qu'il en soit encore de même aujourd'hui, ajouta le prêtre; et après ces paroles tout le monde se retira.

## XXI

## LA COUR.

Pendant que le prince Gilles, dans la solitude de sa nouvelle demeure, goûtait quelques instants de tranquillité et de paix, ses ennemis s'occupaient à lui faire un crime de son séjour au Guildo, et répétaient au duc de Bretagne que son frère n'était allé s'établir sur la côte que pour faciliter le débarquement des Anglais. Cinquante archers que le roi Henri venait de lui envoyer étaient déjà désignés comme l'avant-garde. Arthur de Montauban n'oubliait pas de parler de la réception qui avait été faite à Nantes au prince de Bretagne, de l'escorte d'honneur que lui avait formée la jeunesse de cette ville, de ce pouvoir que Gilles allait prenant partout, du danger qu'il y avait à le laisser ainsi libre de se faire des partisans sur différents points du pays ; qu'il ne fallait pas s'y méprendre, que tous les amis de Gilles étaient les ennemis de François. La haine que le duc de Bretagne trouvait contre son frère au fond de son propre cœur, et qui venait d'une basse et envieuse jalousie, donnait une grande force à toutes ces dépositions contre le jeune prince. François croyait tout ce qui lui était dit contre Gilles : c'était son intérêt de le croire ; sa conscience lui criait : Tu ne peux te défaire de ton frère seulement parce qu'il est plus aimé que toi ; mais ton devoir de souverain est de délivrer le pays que tu gouvernes des ennemis qui conspirent sa perte. Avec ces raisonnements, le duc de Bretagne se faisait une espèce de paix intérieure et assistait à des fêtes, tout en rêvant aux



moyens de perdre celui qui était né de la même mère que lui.

Ce n'était pas assez pour Montauban d'être assuré de sa vengeance, il lui fallait en presser le moment, et ce moment était venu. Dans l'entrevue entre le roi de France et le duc de Bretagne, il serait sûrement question de la tranquillité du pays ; il était donc important de faire désigner le prince Gilles à Charles comme celui qui troublait la paix intérieure, de le montrer comme l'ami des Anglais.

Ainsi que l'avait prévu Arthur, le nom du prince Gilles fut prononcé dès la première entrevue de Charles et de François. Le roi de France, en voyant descendre au château de Chinon le duc de Bretagne avec Isabelle et Pierre de Guingamp, après les avoir cordialement embrassés, dit à François : Beau cousin, j'ai grande joie de vous voir ; mais mon contentement serait plus complet, si vous aviez amené, avec le comte de Guingamp, votre autre frère le jeune et vaillant Gilles.

— *Le jeune et vaillant Gilles*, répéta le duc de Bretagne en appuyant sur chacun de ces mots, est resté occupé en Bretagne. Fasse Dieu, monseigneur, que ce soit pour la paix du pays !

— Eh quoi ! reprit le roi, est-ce que Henri d'Angleterre n'a pas rompu tout pact avec Gilles, depuis qu'il lui a refusé l'épée de connétable pour pouvoir rester Breton et servir la France ?

— Plût à Dieu que ce que mon frère avait dit alors fût encore aujourd'hui en sa mémoire et en son cœur ! nous n'eussions pas eu le chagrin de le voir accueillir les anglais qui viennent de débarquer chez lui.

## AUGUSTE SOULARD.

Nous recevons d'un ami de feu M. Auguste Soulard une charmante pièce de vers consacrée à la mémoire de ce brillant et aimable littérateur qui s'est éteint si jeune et qui, s'il est déjà oublié de la foule, vit encore dans la mémoire de quelques amis. Pour eux les vers de M. Derôme n'ont pas besoin de commentaires; mais pour ceux qui n'ont point connu Auguste Soulard nous croyons devoir reproduire du *Canadien* du 7 juillet 1852, une notice nécrologique écrite par un autre de ses amis, l'honorable M. Chauveau.

---

Pendant qu'à tout lecteur les histoires passées  
Sont dites bien souvent et souvent ressassées,  
Permettez qu'à mon tour j'égare aussi mes pas,  
En vous parlant de ceux dont on ne parle pas.  
Les venger d'un oubli dont l'amitié s'afflige,  
C'est justice sans doute aux morts que l'on néglige,  
Des intimes détails l'authentique secret  
Du commun des lecteurs éveille l'intérêt,  
Et, qu'on les donne en prose ou qu'on les versifie,  
Ne sont-ils pas un texte à la philosophie ?

---

Il était, à l'époque où brillait mon printemps,  
(L'histoire véridique est de plus de vingt ans)

Un jeune campagnard d'honorable lignée,  
 Au ton conciliant, à la mine soignée.  
 A Québec il parut pour y suivre son droit,  
 Caractère fort doux, air aimable, cœur droit.  
 Il avait un talent dont la haute puissance  
 Appelait la fortune et primait la naissance.  
 Gai, poli, studieux, on lui connaissait l'art  
 De plaire et de bien dire : il avait nom Soulard.  
 Il se fit du travail une longue habitude,  
 Et de livres divers il chérissait l'étude ;  
 Il pouvait sans avoir médité longuement,  
 Apprendre vite et bien et noter amplement.  
 D'ailleurs, grand par l'esprit et noble au fond de l'âme,  
 Du poétique instinct il nourrissait la flamme.  
 Littérateur instruit comme on l'est peu souvent,  
 Jamais il ne brigua le titre de savant.  
 Sa parole féconde et sans monotonie,  
 S'aiguissait à propos d'une fine ironie.  
 Il enfantait l'esprit, sans le chercher ailleurs  
 Comme nos trissotins vaniteux et railleurs.  
 Ah ! qu'il aurait brillé dans la joute oratoire,  
 S'il eût pour le barreau laissé là l'écrivoire,  
 Et s'il eût pu, vouant son génie au métier,  
 A cet unique objet se mettre tout entier !

Indulgent aux défauts et riant du grotesque,  
 Il pardonnait bien moins au grand air pédantesque ;  
 Mieux que l'expérience, un sentiment exquis  
 Au salon lui prêtait un savoir-vivre acquis.  
 Du loyal gentilhomme il rehaussait l'image,  
 Et l'estime de tous venait lui rendre hommage.

Il aimait, par dédain des ruses du plaideur,  
 Des pères du vieux droit la docte profondeur.  
 Il adorait Pothier ; en prolongeant sa veille,  
 De ce rare génie il sonda la merveille.

Il out d'épais cahiers remplis du droit romain:  
 Or, tous deux quelquefois nous y mettions la main.  
 Paratitres nouveaux suscitant controverse,  
 Ces notes présentaient deux thèses à l'inverse;  
 Sur quoi frère Soulard, logicien concis,  
 Formulait sans encombre un résultat précis.

Aux heures de loisir il invoquait la muse  
 Dont, comme de tout temps, au jeune âge on s'amuse.  
 La montagne, les bois, la plaine, le ruisseau,  
 Ensemble accommodaient son mobile pinceau.  
 Une nuit il chantait et la voûte azurée,  
 Et les astres sans fin qui peuplent l'empyrée.  
 Cet hymne se fit place au rang des beaux essais.  
 D'autres qu'il a laissés montèrent au succès.  
 A " Mon Pays," un jour, avec âme il dédie  
 D'harmonieux accents: c'est une mélodie.  
 De sa muse inédite un fragment est resté,  
 Où s'épanchait la grâce et la suavité.

S'échappant de la ville, amant de la nature,  
 Il se livrait près d'elle à la littérature,  
 Lisant et Ségalas et Berthet et Deschamps.  
 Il savourait leur prose, il retenait leurs chants.  
 Vous souvient-il ici comment il savait rendre  
 Les vers qu'il déclamait, nous les faisant apprendre?  
 Combien *La jeune mère au berceau de son fils*.  
 Par sa bouche entraînait les auditeurs ravis?

Il avait au barreau plaidant à la campagne,  
 Ses livres pour amis, la gaieté pour compagne.  
 Il aimait à narrer chaque fait plaisamment,  
 A joindre l'anecdote au solide argument.  
 Un bon mot, comme appoint à sa dialectique,  
 Transportait les clients d'un rire frénétique.

Auditeur à son tour, personne mieux que lui,  
 D'un trop long plaidoyer ne sut tromper l'ennui.

Saisissant l'air comique ou de sinistre augure,  
 Il dessinait au mieux toute humaine figure.  
 L'œuvre de son crayon avait même un fini,  
 Des contours que peut-être eût aimés Gavarni.  
 Ces pochades souvent délectaient l'auditoire,  
 Et le Juge en riait, à ce que dit l'histoire.

Une fois il advint un incident très-neuf :  
 En Circuit, à l'auberge, un soir nous étions neuf.  
 C'était par aventure, à la fin de l'automne ;  
 Le ciel était lugubre et le vent monotone.  
 Un pareil temps abîme, on peut le maugréer.  
 Mais nous cherchions un mode à nous mieux récréer.  
 Quand l'un des neuf soudain, pour ménager surprise  
 Et mettre en tout son jour une idée inconnue,  
 Traça nombre de mots amalgamés sans art,  
 Qui n'offraient aucun sens et rimaient au hasard.  
 A ces rimes sans choix l'une à l'autre agencées,  
 Il fallut joindre un thème et coudre des pensées ;  
 Qu'avec elles le vers aisément s'arrimât.  
 Ce tournoi, sérieux sans être une malice,  
 Au grand plaisir de tous mit deux champions en lice.  
 Soulard, puis maître Angers accèdent au combat :  
 Un troisième avec eux l'accepte sans débat ;  
 Il eut tort en cela de se montrer bon homme  
 (Vous direz comme moi sans que je vous le nomme.)  
 Donc, pour mener à bien cette tâche en courant,  
 On devait rimait cinq minutes durant.  
 Chacun des trois jouteurs condamnés à la rime,  
 A l'envi l'un de l'autre avec hâte s'escrime.  
 S'il triomphe à ce jeu par un sublime effort,  
 Quelle gloire au rimeur proclamé le plus fort !  
 Enfin, la triple tâche, ou la triple corvée,  
 Même avant l'heure dite était parachevée.  
 Différent en sa forme ainsi qu'en sa teneur,  
 Chaque chef-d'œuvre obtient la mention d'honneur,

Sauf que, ses vers, parfaits, nombrant une vingtaine,  
 Firent juger Soulard l'égal de Lafontaine !  
 Alors, statuant net sur les trois impromptus :  
 Angers dit : " Soulard gagne et nous sommes battus ! " .  
 Il en décidait bien ; chose légère ou grave,  
 Une preuve en subsiste aux mains de Delagrave.

Soulard, homme capable, était insoucieux ;  
 L'argent et le renom, qu'étaient-ils à ses yeux ?  
 De sa courte existence enfin que vous dirais-je ?  
 Ses ennuis ? et pourquoi vous les retracerais-je ?  
 Son avenir, à lui, qu'on avait peint si beau,  
 Il le vit s'effeuiller à l'aspect du tombeau.  
 Il s'affaissa ; l'espoir dans son âme inactive,  
 N'embellissait pour elle aucune perspective,  
 Et ses pensers, longtemps avant son dernier jour,  
 N'avaient plus d'aliment au terrestre séjour.

Le trépas abrégant ta carrière mortelle,  
 Ami, tu nous disais : " L'existence qu'est-elle ?  
 Un combat où la mort, ardente à nous saisir,  
 Sans compter les instants immole sans choisir.  
 Apprendre à la quitter c'est connaître la vie :  
 Ici-bas il n'est rien qui soit digne d'envie.  
 Les devoirs imposés, remplis avec honneur,  
 De nos derniers moments sont l'unique bonheur."

Et maintenant tu dors sur ta lointaine plage,  
 A l'ombre du clocher de ton humble village,  
 Dont jadis tant de fois le site m'enchantait,  
 Près de ce bord natal que ta muse chanta.  
 Et ce temple, non loin de ton foyer rustique,  
 Où les tiens ont gardé leur sépulture antique,  
 Le rocher, la prairie où tu guidais mes pas,  
 Je les vois et te cherche aux lieux où tu n'es pas.  
 Mais là-bas, écoutant les clameurs de la brise,

En voyant une Pointe ou la vague se brise, <sup>1</sup>  
 J'aime et de la tempête et du flot murmurant  
 Le bruit tant solennel qui te semblait si grand.  
 Vivant moi-même aux bords que la marée inonde,  
 Ma course imitera le destin de son onde,  
 Et déjà n'existant que par le souvenir,  
 Je touche presque au seuil du terrible avenir !

F. M. DEROME.

Saint-Germain de Rimouski, avril 1866.

---

#### NÉCROLOGIE.

M. Soulard dont le barreau de Québec regrette la perte à si juste titre naquit à St.-Roch des Aulnais en 1819. Son père que la mort vient de frapper quelques jours avant lui était un des habitants les plus considérés de cette paroisse.

Après un cours d'étude brillant qu'il fit au collège de Sainte-Anne il vint à Québec en 1837 et étudia le droit

---

1. Pendant ses vacances et même avant son temps de collège, Soulard aimait à s'asseoir à une des aspérités culminantes de la *Pointe de Saint-Roch*, et là il méditait poétiquement au bruit de la marée montante dont les flots battaient à ses pieds. Il m'a dit cela lui-même en me citant la strophe suivante d'une de ses poésies :

J'aime de mon pays les riantes campagnes,  
 Ses étés si brillants et ses joyeux hivers,  
 Ses bosquets enchantés de sapins toujours verts,  
 Et ses lacs transparents et ses hautes montagnes.  
 J'aime du Saint-Laurent les rivages si beaux,  
 J'aime à les contempler le soir lorsque la brise  
 Agite mollement la surface des eaux,  
 Assis sur le rocher où la vague se brise.

d'abord chez M. Bossé et ensuite sous M. Okill Stuart. Il se fit remarquer de suite de ses confrères étudiants par son esprit agréable, son caractère gai et inoffensif et son goût pour l'étude. Il y avait à cette époque à Québec un certain nombre de jeunes gens qui cultivaient les lettres en amateurs et dont les écrits anonymes ou signés dans les journaux de cette ville donnèrent à notre littérature naissante un élan qu'elle a assez bien conservé depuis. M. Soulard était un des plus zélés parmi cette petite phalange patriotique et studieuse à laquelle on doit la fondation de plusieurs de nos sociétés littéraires et l'organisation de la société Saint-Jean-Baptiste. Il se distinguait surtout par un goût exquis, un jugement sûr, une critique toujours modeste et bienveillante à laquelle ne manquaient jamais de se rendre nos jeunes écrivains lorsqu'au milieu de la lecture d'un essai ou d'une poésie, en petit comité, il leur arrachait à leurs propres dépens un franc éclat de rire provoqué par quelque bonne saillie toujours heureuse, jamais blessante.

En 1840, les jeunes gens dont nous parlons et quelques écrivains plus avancés en âge parmi lesquels se trouvaient l'honorable M. Morin, M. le Juge Roy et notre historien M. Garneau résolurent de fonder un journal littéraire et scientifique, qui devait être dirigé par une société de collaborateurs<sup>1</sup>. Ils se décidèrent à en confier la rédaction à M. Soulard, et à M. Derome qui rédige actuellement les *Mélanges Religieux*.

Le *Journal des Familles* par suite de quelques difficultés purement matérielles ne parut jamais qu'en prospectus. M. Soulard fut le premier à rire de cette décon-

1. M. Chauveau était lui-même au nombre des collaborateurs.



venue et continua à écrire en amateur dans les autres journaux. Le sort qu'eut plus tard l'*Institut*, feuille rédigée avec tant de talent et de travail par M. Garneau et M. David Roy, justifia au reste les appréhensions de l'imprimeur.

Le peu d'ambition de M. Soulard, les exigences de sa position peu indépendante sous le rapport de la fortune, l'empêchèrent d'écrire aucun ouvrage de longue haleine ; mais ce qu'il a laissé fait vivement regretter qu'il n'ait pas écrit davantage. Outre un bon nombre de correspondances spirituelles publiées sous l'anonyme dans le *Canadien* et dans le *Fantasque*, nous avons de lui, dans l'intéressant recueil de M. Huston, une petite nouvelle historique et deux pièces de vers écrites d'un style souple, correct et élégant.

Admis au barreau le 27 Juin 1842, il sut s'attirer tout d'abord par son commerce agréable l'amitié de tous ses confrères et fut de suite écouté par le banc avec cette attention marquée que les juges accordent involontairement aux jeunes hommes de talent. Sa diction facile et correcte, la sobriété et la logique de ses plaidoyers, l'attention et le zèle qu'il mettait dans l'étude de ses causes lui valurent une position honorable et qui serait devenue plus lucrative sans le désintéressement et l'absence de toute ambition qui le caractérisaient. Dans les causes criminelles, il obtint des succès nombreux et importants, dont plus d'un fondé sur une heureuse application du proverbe qui dit que celui qui a fait rire son juge l'a déjà plus qu'à moitié désarmé.

Dans les assemblées publiques M. Soulard était un orateur populaire, et il fut surtout applaudi dans les discours qu'il prononça aux *Banquets* de la société Saint-

Jean-Baptiste, à Québec, où il fut appelé trois années de suite à prendre la parole.

Nos diverses sociétés littéraires ayant introduit parmi nous l'excellente habitude des lectures publiques, M. Soulard ne refusa pas le tribut qu'on demande chaque année en vain à un si grand nombre de nos jeunes gens et prononça devant "l'Association de la Bibliothèque" deux lectures sur l'histoire des *Gaulois* et une sur le commerce des anciens ; études consciencieuses qu'avec cette défiance de lui-même toute canadienne qui est à la fois une de nos qualités et un de nos défauts, il refusa de confier à la presse.

Lorsqu'on songe à tous les efforts que doivent faire nos jeunes gens au sortir du Collège pour se conquérir une position, aux obstacles sans nombre dont la carrière professionnelle est hérissée, aux difficultés que présente surtout l'étude du droit dans le vaste chaos de notre jurisprudence qui se compose des débris de trois ou quatre systèmes de législation, lorsqu'on songe à tout ce que la première jeunesse présente d'illusions, d'aspirations poétiques, de mirages trompeurs : on ne peut voir sans un bien violent serrement de cœur une tombe ouverte sous les pas d'un jeune homme sur le point d'arriver à la maturité de son talent, à l'âge où l'on commence à recueillir le fruit de son travail, à trouver quelque compensation à tous les sacrifices que l'on a faits. Cette douleur sera encore plus vivement partagée par les amis intimes de M. Soulard, par ceux qui l'ont connu dans nos salons, jeune homme estimé et admiré, causeur aimable et brillant, par ceux qui ont goûté et apprécié cette urbanité exquise, cette gaieté voilée de mélancolie qui donnaient à sa conversation

tant de charmes, cette douceur inaltérable de caractère qui n'excluait cependant point le courage et la fermeté lorsqu'une injustice vivement sentie le forçait à sortir de ses habitudes, par ceux qui ont été ses derniers compagnons dans la retraite qu'il s'était formée au milieu de ses auteurs favoris, où il pouvait dire avec Horace :

spatio brevi

Spem longam reseces !

Longue espérance en effet dans un petit espace, resserré de jour en jour par la mort qui s'approchait, la mort qu'amenait la pulmonie, cette maladie lente mais sûre, qui vous descend dans la tombe en vous entourant d'illusions comme une femme qui berce son enfant dans ses bras avant de le coucher dans son berceau.

Ce sera pour eux une consolation de savoir que depuis longtemps leur ami se préparait à mourir ; que les trésors de son imagination ont été employés à méditer sur de pieuses lectures ; qu'il a laissé la vie au milieu de tous les secours de la religion ; qu'il a même eu le courage de consoler et de fortifier à la mort son père atteint, par une incroyable fatalité, de la même maladie, et qui laissa ce monde quatre ou cinq jours avant son fils vérifiant sous ce toit, hélas ! comme sous tant d'autres le proverbe que les Arabes ont traduit si poétiquement en disant : Les malheurs sont des oiseaux qui volent toujours par couples ! C'est à St.-Roch des Aulnais, sa paroisse natale, dans la maison paternelle déjà couverte de deuil que M. Soulard est mort le 28 juin 1852, à l'âge de 33 ans, le lendemain du dixième anniversaire de son admission au barreau.

Quelques unes des circonstances que nous venons

de mentionner sont de celles qui peuvent contribuer à graver dans l'esprit le souvenir d'une personne que l'on a connue. Pour nous elles sont superflues : nous n'oublions point l'ami que nous pleurons, aussi longtemps du moins que nous pourrons nous rappeler les beaux vers qu'il avait lui-même écrits sur la mort d'un ami longtemps pleuré, et que voici :

## GARDEZ SON SOUVENIR.

Quand reviendront l'hiver et ces brillantes fêtes  
Où le cœur enivré rêve un doux avenir,  
Ces bals dont la splendeur tourne les folles têtes,  
Gardez son souvenir.

Quand vous verrez alors la valse bondissante,  
Au son des instruments tourner à s'étourdir,  
Du bonheur repoussant l'image caressante,  
Gardez son souvenir.

Quand de l'astre du jour un dernier rayon tombe,  
Et que la cité lasse est prête à s'endormir,  
Du jeune et tendre ami qui sommeille en sa tombe.  
Gardez le souvenir.

Il dort du long sommeil, mais la sainte prière  
Peut encore au tombeau le faire tressaillir ;  
Il sourira voyant celle qui lui fut chère  
Garder son souvenir.

## CHRONIQUE.

10 mai, 1866.

Notre parlement est convoqué pour le 8 juin. C'est dans la nouvelle capitale qu'il va se réunir, et cette réunion, en inaugurant les somptueux palais législatifs élevés sur les rives de l'Ottawa, marquera le commencement d'une ère nouvelle dans notre histoire parlementaire. Les représentants de la nation auront enfin un temple digne d'eux et digne de notre pays; on oserait presque dire digne de toute l'Amérique britannique. Il ne manque pas de gens qui disent que bientôt nous verrons dans ces salles superbes des hommes venus des contrées qui avoisinent les Montagnes de Roches siéger à côté des élus du peuple de Terre-neuve et de l'Île du Prince Edouard. Mais la *chronique* du "Foyer" ne doit pas se laisser aller à ces hautes visées et préfère, fidèle à sa mission, rester dans la limite des faits accomplis. Elle abandonne aux disputes de la presse politique les pronostics et les prophéties.

De tous les pays qui jouissent du régime représentatif—et à peu près tous les pays civilisés en jouissent aujourd'hui—le nôtre est le dernier cette année à s'abreuver aux sources de la vie parlementaire. Les Etats-Unis, la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche, la Prusse, tous ces pays retentissent depuis plusieurs mois des contradictions politiques et économiques qui s'entrechoquent au sein de leurs parlements. On a beau dire, on a beau faire semblant de prendre en grippe le gouvernement parlementaire, on ne saurait nier qu'il est grand et hautement instructif le spectacle que nous donne, au moins une fois l'an, l'élite de ces diverses nations assemblée pour délibérer sur des questions qui très-sou-

vent renferment dans leurs flancs la paix ou la guerre, la prospérité ou la décadence des empires. Dans notre condition coloniale les délibérations de notre parlement ont, comme de raison, moins de retentissement parce qu'en général elles ont un objet beaucoup plus restreint et n'ayant en quelque sorte qu'un intérêt local. Néanmoins à l'heure qu'il est les colonies anglaises de l'Amérique du Nord agitent une question qui a une portée beaucoup plus élevée. La confédération, si elle s'accomplit, exercera une puissante influence, non-seulement sur le régime intérieur des provinces qu'elle réunira sous un même gouvernement central, mais encore elle aura pour effet de réagir sur l'équilibre américain, ou plutôt de créer cet équilibre tant désiré. Envisagée à ce point de vue, la Confédération devient une question d'intérêt universel, car en produisant une sorte d'équilibre entre les peuples de l'Amérique, elle rassure l'Europe contre les menaces et les empiétements des Etats-Unis. Les autres peuples de l'Amérique, faibles séparément, mais devenus forts par une union ou une alliance quelconque, tiendront en échec l'ambition de cette formidable puissance, pendant que les peuples de l'Europe occidentale continueront à protéger de concert la civilisation et la liberté contre les envahissements projetés de la Russie. Voilà ce qui dans les circonstances donne un certain intérêt aux délibérations des législatures coloniales. L'an dernier, on se le rappelle, le parlement canadien adopta un projet d'Union fédérale. De tous les parlements provinciaux qui avaient eu des représentants à la convention de Québec il fut le seul qui prit cette initiative hardie. Le Nouveau Brunswick, à la suite d'un appel au vote populaire, refusa formellement de sanctionner ce qu'avait décrété la convention. Cette hostilité inattendue refroidit naturellement le zèle des provinces voisines. La Nouvelle Ecosse fit un pas en arrière et les deux îles du golfe, Terre-Neuve et Prince Edouard se tinrent dans une réserve peu encourageante pour les partisans de la Confédération. Depuis lors, toutefois, l'opinion publique dans ces diverses provinces paraît avoir subi de profondes modifications. M. Tilley, tombé du pouvoir le printemps dernier, vient d'y remonter après

avoir lutté sans relâche pendant un an pour réconcilier le peuple du Nouveau-Brunswick avec le projet de constitution qu'il a contribué à élaborer dans la convention de Québec. Il y a quelques semaines le conseil législatif de cette province s'est prononcé sans restriction en faveur du projet, et le nouveau ministre, qui va rencontrer le parlement ces jours-ci, espère rallier à une proposition analogue une majorité de l'assemblée législative. Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse a suivi une conduite quelque peu différente. Embarrassé peut-être de la manière dont elle devait trancher la question, elle s'est tiré d'affaire en priant le lieutenant-gouverneur Sir Fenwick Williams de lui ôter ce souci en envoyant à Londres des délégués qui, de concert avec ceux que pourraient envoyer les autres provinces, reprendraient en sous-œuvre le projet de la convention de Québec sous la haute présidence et sous la surveillance immédiate des autorités métropolitaines. Reste à savoir ce que les autres colonies diront de cela. Il est probable que notre législature sera appelée à se prononcer sur ce projet peu de temps après sa réunion. Avec le remaniement de notre tarif, nécessité par l'abrogation du traité de réciprocité, et le budget, cette question devra fournir le principal aliment aux discussions entre les ministériels et les opposants. Plaise à Dieu que nos nouvelles salles législatives, qui rappellent par leur splendeur les plus beaux monuments européens, aient pour effet d'imprimer à ces discussions un peu de la dignité et du décorum qui font la gloire et la puissance des grands corps délibérants du vieux monde ! Personne alors, nous pouvons le dire avec certitude, personne ne regretterait les sommes immenses que nous ont coûté ces édifices. C'est l'unique moyen d'appliquer avec fruit et vérité les principes du système représentatif. Les corps politiques qui manquent de dignité manquent aussi d'influence. La théorie représentative, c'est que l'élite de la nation représente la masse dont elle a la confiance et le respect. Si cette élite, par son caractère ou ses habitudes, se met au niveau de la masse, elle perd et sa confiance et son respect, et fausse les principes du gouvernement représentatif. Le peuple français qu'on

représente comme le peuple le plus léger et le plus volage est peut-être celui qui est le plus digne, lorsqu'il convient de l'être. Ceux qui ont suivi les débats qui ont eu lieu au Corps Législatif depuis l'ouverture des Chambres françaises, c'est-à-dire depuis le 22 janvier, ont dû être particulièrement frappés du ton élevé et solennel qu'ont pris toutes les discussions. Les plus petites affaires, de simples difficultés municipales s'élèvent, sur les ailes de l'éloquence, à la hauteur des grandes questions administratives. Chose qui doit paraître singulière en ce pays, c'est qu'il est à peu près inouï qu'un député dise une parole qui puisse être désagréable à un adversaire personnellement. Certes, l'Empereur Napoléon n'a pas lieu de regretter d'avoir, par le décret du 24 Novembre, donné au Corps Législatif, le droit de discuter l'adresse en réponse au discours du trône et d'y proposer des amendements. Des discussions comme celles de cette année ne peuvent qu'éclairer le peuple et élever le niveau de son intelligence politique. Lorsque les défenseurs d'un gouvernement sont des hommes comme M. Rouher et que les orateurs de l'opposition se nomment Berryer, Thiers, Jules Favre, il doit arriver très-souvent que le peuple, tout entier à l'admiration, ne songe pas même, à se prononcer pour ou contre le pouvoir, pour ou contre l'opposition. L'éloquence enlève les questions en les enveloppant pour ainsi dire dans son manteau à la façon de la Médée de la fable. Le commun des mortels regarde et admire ce tour de force. Aussi, les Anglais, gens pratique avant tout, se gardent bien de cette éloquence qui invite à l'extase. Leur éloquence est une causerie sérieuse entre hommes d'affaires. Cela peut tenir à l'essence même des deux régimes. Le parlement anglais agit en corps dont l'omnipotence est assurée et reconnue, et les membres de ce corps semblent avoir toujours présent à la pensée ce vieux dicton que "le parlement peut tout faire, si ce n'est changer un homme en femme ou une femme en homme." Les anglais sûrs de leur droit, forts de leur pouvoir, parlent en maîtres. Les orateurs français au contraire, par la nature des institutions qui les régissent, sont forcés d'être



sans cesse sur la réserve, de rester dans le vague, ce qui les porte à faire de la déclamation.

On peut remarquer le même caractère distinctif entre le discours prononcé par la reine Victoria, à l'ouverture de son parlement, et celui de l'empereur à l'ouverture du sien. Le discours de la reine n'est en quelque sorte qu'une énumération sommaire de ce qu'il y a à faire; elle distribue la besogne aux chambres. Napoléon, s'inspirant d'un régime essentiellement différent, dit ce qu'il a fait, dissimule autant que possible ce qu'il veut faire et fait un petit sermon à ceux qui combattent son gouvernement, ce qui ne serait jamais admis dans un discours du trône anglais. On a surtout remarqué le passage suivant dans le discours de l'empereur :

“ Au milieu d'une prospérité toujours croissante, des esprits inquiets, sous prétexte de discuter le progrès libéral du gouvernement, voudraient entraver sa marche en lui enlevant sa force et son initiative. La constitution de 1852, soumise à l'approbation du peuple, a entrepris d'établir un système rationnel et sagement basé sur l'équilibre parfait entre les différents pouvoirs de l'Etat. Elle se tient à une égale distance des deux extrêmes. Avec une chambre maîtresse du sort du ministère, l'Exécutif est sans autorité et sans volonté; de la même manière, il est sans contrôle, si la chambre élective n'est pas indépendante et en possession de la prérogative légitime de nos formes constitutionnelles qui ont une certaine analogie avec celles des Etats-Unis. Elles ne sont pas défectueuses de ce qu'elles diffèrent de celles de l'Angleterre. Chaque peuple devrait avoir des institutions conformes à son génie et à ses traditions. Bien sûr, chaque gouvernement a son côté faible; mais en jetant mes regards en arrière, je me réjouis de voir, après une période de 14 ans, la France respectée au dehors, tranquille à l'intérieur, sans prisonniers politiques, sans exilés par de là ses frontières. Voilà assez de jouissances gouvernementales pour la France. Il est plus opportun de chercher les moyens d'améliorer la condition morale et matérielle du peuple. Appliquons-nous à répandre partout les doctrines de l'économie, bases de la richesse, l'amour de ce qui est bon et les principes

religieux. Résolvons par la liberté de nos transactions, le difficile problème de la juste distribution des forces productives, et efforçons-nous d'améliorer la condition du travail des champs aussi bien que celui de l'industrie.

“ Quand tous les Français, investis de droits politiques, seront éclairés par l'éducation, ils sauront discerner la vérité sans difficulté et ne se laisseront pas séduire par ces théories impossibles. Quand tous ceux qui vivent du travail de tous les jours verront s'accroître les avantages d'efforts assidus, ils supporteront avec fermeté une société qui assure le bien-être et leur dignité. Enfin, quand tous auront inculqué dans leurs âmes dès l'enfance les principes de foi et de moralité qui élèvent l'homme à ses propres yeux, ils sauront qu'au-dessus de l'intelligence humaine, au-dessus des efforts de la science et de la raison, il existe une volonté suprême qui règle les destinées des individus aussi bien que celles des nations.”

Les chambres françaises ne pouvant donner aucune impulsion directe à la machine gouvernementale, ont dû se borner à effleurer les questions. Les affaires d'Algérie, les affaires du Mexique, l'évacuation de Rome, l'état de l'agriculture, le degré de liberté intérieure qu'il convient de donner à la France, toutes ces questions le Corps Législatif ne les a abordées que pour faire d'humbles suggestions au pouvoir qui se réserve avec jalousie une initiative indépendante de tout contrôle. En Angleterre, la chambre après s'être occupée pendant assez longtemps de la *rinderpest* ou maladie du bétail, s'est ensuite livrée à la grande discussion du bill de la Réforme électorale. Le problème de la répartition du cens électoral a déjà été fatal à plusieurs ministères qui avaient eu la hardiesse d'en entreprendre la solution. On s'attendait aussi que le cabinet Russell subirait le sort du cabinet Derby de 1858 et qu'il en mourrait à la peine ; mais les dernières nouvelles venues de Londres nous apprennent que M. Gladstone est parvenu à faire adopter le projet de loi dans la Chambre des Communes, en dépit de la vive opposition qui lui a été faite par le parti conservateur et une fraction du parti whig.

La Grande-Bretagne est bien heureuse, après tout, de pouvoir s'occuper ainsi de sa législation intérieure. Elle a assez de loisir pour tenir en respect les agitateurs révolutionnaires qui se remuent dans son sein sans nuire à la discussion des plus hautes questions politiques. Il n'est pas donné à tous les pays de conduire de front d'aussi rudes besognes. En général la crainte d'une guerre, une menace d'invasion suffit pour absorber toute l'énergie d'un gouvernement. L'Autriche et la Prusse ne s'occupent que de leurs difficultés, que de leur armement ; l'Espagne, sous le ministère du maréchal O'Donnell, s'efforce de réparer les désastres causés par les dernières insurrections ; l'Italie est arrêtée dans ses tentatives d'agrandissement territorial par une question de finances. L'Angleterre, elle, réprime le fénianisme, et en même temps, comme pour montrer qu'elle se sent forte en face de la révolution, elle donne plus de liberté aux classes ouvrières.

Mais en attendant que nous jouissions à notre tour du spectacle de nos débats législatifs, nous allons avoir une espèce de convention où se réuniront, non pas ceux qui ont telle ou telle opinion politique, mais les diverses générations d'élèves d'un de nos principaux collèges, du collège de Nicolet. L'idée de cette convention est une idée particulièrement heureuse, et la fête qui va s'en suivre sera quelque chose de tout à fait neuf, de tout à fait original en ce pays. C'est le vingt-quatre du présent mois que cette réunion doit avoir lieu à l'ombre du collège lui-même. Là se renoueront les liens de la plus belle amitié, de l'amitié formée dans la jeunesse ; et les jeunes générations seront fières de connaître et d'admirer ceux qui les ont précédés dans la carrière et dont la tradition, transmise d'année en année, les a si souvent entretenus. La liste des anciens élèves de cette maison, une des plus anciennes du Canada, suffirait pour faire son éloge et pour assurer sa gloire. On peut dire qu'elle a donné à la religion et à la patrie un noble contingent d'hommes distingués. Des cinq évêques que nous avons actuellement dans le Bas-Canada, deux ont passé sur les bancs du collège de Nicolet, et deux autres évêques également sortis de cette maison sont décédés. En fait de publicistes, de

jurisconsultes, de poètes, la proportion fournie par le collège de Nicolet n'est pas moins remarquable. Il n'y a peut-être pas une institution qui puisse se vanter d'avoir fait autant dans un demi-siècle d'existence. Les débuts ont été modestes, mais en même temps ils ont été signalés par les plus beaux traits de dévouement.

Celui qui a le mérite d'avoir le premier songé à doter Nicolet d'une maison de haut enseignement est le plus ancien curé de cette paroisse, M. Charles-Joseph Brassard. Cette pensée remonte à la fin du dernier siècle. Devenu vieux et infirme le bon curé Brassard donna par testament à son successeur dans la cure de Nicolet, M. Alexis Durocher, la terre où se trouve le collège, à la condition de fonder dessus une école pour la paroisse naissante. Quelque temps après cependant, M. Brassard révoqua ce testament. M. Pierre-Louis Deschenaux, alors juge aux Trois-Rivières, conseilla à M. Brassard, dans un but difficile à comprendre, de faire son testament en faveur de la fabrique de la paroisse aux mêmes charges et conditions. M. Brassard eut la faiblesse de l'écouter. Lorsqu'il mourut, le 9 juillet 1801, on découvrit que le testament était nul, de telles corporations ne pouvant hériter sans une autorisation préalable. En conséquence M. Durocher, exécuteur testamentaire, alla trouver le frère de M. Brassard et lui annonça que vu la nullité du testament il héritait de tous les biens du défunt. Mais ce brave homme refusa de prendre des propriétés destinées, dans la pensée de son frère défunt, à un autre usage. Il voulut de suite ratifier ses dernières volontés et en fit cadeau à l'évêque Denaut, comme étant celui qui pourrait le mieux acquitter ce pieux devoir. En effet aussitôt s'éleva à côté de l'église paroissiale la maison qui a servi de collège jusqu'en 1831. M. Durocher y enseigna lui-même pendant plusieurs années, bien qu'il fut en même temps curé de Nicolet et de Saint-Grégoire. Ce prêtre zélé et qui Nicolet doit tant de reconnaissance mourut en 1835, curé de la Pointe-aux-Trembles (Montréal). M. Roupe, devenu dans la suite l'un des prêtres les plus distingués du Séminaire de Montréal fit à Nicolet ses débuts dans le professorat. La nouvelle école était en voie de prospérité lorsque Monseigneur Denaut mourut subite

ment à Longueuil le 17 janvier 1806. Comme il n'avait pas eu le temps de faire de testament, tous ses biens, parmi lesquels la terre de Nicolet, retournaient à sa nièce mariée depuis peu à M. F. A. Quesnel, avocat de Montréal. Toutefois, Mgr. Plessis déploya tant d'énergie, tant de ressources qu'il réussit à se faire rendre cette belle propriété, et la maison continua de prospérer. Non content de cela, Mgr. Plessis lui obtint des lettres patentes du roi George IV, lors de son voyage en Europe en 1820. Dans ses vastes conceptions, l'illustre évêque Plessis entrevoyait pour le collège de Nicolet un brillant avenir. Son rêve, son ambition était de lui donner un édifice plus digne de lui. Mais la mort qui l'enleva en 1825, l'empêcha de réaliser ce projet. Ses deux successeurs, les évêques Panet et Signaï s'en chargèrent. Deux ans après sa mort, le nouveau collège était commencé, et l'on peut lire dans la *Minerve* du 4 juin 1827 l'entrefilet suivant : " La bénédiction de la première pierre du séminaire de Nicolet a eu lieu le 31 mai. Son Excellence le gouverneur en chef (Lord Dalhousie), accompagné de Madame la Comtesse, a bien voulu se rendre à la cérémonie, et a fait l'offrande libérale de cinquante guinées. Son Excellence a été reçu par la milice du lieu, et avec tous les honneurs dus à son rang, en autant que l'endroit pouvait le permettre." Le 15 août 1831, était terminé le bel édifice que l'on admire aujourd'hui, et Monseigneur Signaï en faisait la bénédiction solennelle. Cet édifice redira aux générations futures le dévouement des évêques et des prêtres qui l'ont érigé et qui ont dans les directeurs actuels de cette florissante institution de si dignes continuateurs de leur œuvre patriotique. Qu'en faveur de mes bonnes intentions on me pardonne cette digression. Il est si rare qu'on rejoigne une bonne occasion de parler un peu longuement de nos grandes institutions, et ce n'est pas tous les jours qu'on organise une fête comme celle du 24 mai, puisqu'elle est la première de ce genre en Canada depuis la découverte de ce pays par Jacques Cartier. Du reste les écoliers de Nicolet aiment tant la littérature et surtout la littérature nationale, qu'il me semble qu'un tiers au moins des lecteurs du "Foyer" doit être recruté parmi les anciens et les nouveaux élèves de cette maison.

E. GÉRIN.

## VARIÉTÉS.

---

C'était à bord d'un des bateaux de la Compagnie du Richelieu. Un pauvre cultivateur dont la grange avait été détruite par un incendie, racontait son malheur à un groupe assez nombreux. Chacun de le plaindre, de s'apitoyer, de faire des hélas ! Un seul des auditeurs semblait rester froid au récit d'une si grande infortune et ne disait mot. Tout-à-coup rompant le silence :

— “ Eh bien ! moi, dit-il, tout cela ne me touche que médiocrement. ” Puis mettant la main dans sa poche, et en retirant un rouleau de billets de banque : “ et la preuve c'est que cela ne me fait de la peine que pour la valeur de quarante piastres. Vous, Monsieur, qui paraissez si chagrin, pour combien cela vous fait-il de la peine ?..... Et vous..... ? Et vous..... ? ”

Il n'y avait pas moyen de reculer ; aussi, en quelques minutes, notre homme eut-il recueilli une jolie somme, qui fut donnée sur le champ au cultivateur.

---

Un débiteur endurci (ce n'était pas un employé du gouvernement) vit venir de loin un de ses créanciers..... celui auquel il doit encore le beau chapeau qui orne son chef, et dont il aurait dû payer le prix deux mois passés. Les débiteurs sont pleins d'expédients ; aussi le nôtre crut-il devoir faire le distrait, et

faisant mine de ne pas voir son créancier, il passa près de lui sans lui faire le plus petit salut.

— Animal, dit l'autre en se retournant, il ne m'ôte seulement pas *mon* chapeau !

---

Une femme de la campagne en recherche de l'École Normale, demandait à un passant : " Monsieur, pourriez-vous me dire où est l'École d'Allemagne ? "

---

Dans un ouvrage intitulé : *Mosaïque*, publié à Paris en 1862, on lit à la page 353, l'anecdote suivante :

" L'évêque de Québec s'était perdu au Canada ; ceux qui étaient à sa recherche rencontrèrent une troupe de sauvages auxquels ils demandèrent s'ils connaissaient cet évêque :

" Si je le connais ! répondit l'un d'eux, j'en ai mangé ! "

---

UNE CHARGE.—Les médecins sont, de nos jours, tout aussi forts que du temps de Molière. Dans l'intimité, il ne font aucune difficulté de confesser qu'ils n'en savent pas plus sur le choléra que le portefaix du coin.—Mais, dans la consultation officielle, ils reprennent bien vite la gravité de Sganarelle et vous expliquent de point en point *pourquoi votre fille est muette*.

L'attitude des médecins en présence du choléra rappelle, à s'y méprendre, une vieille plaisanterie que les médecins eux-mêmes se racontent entre eux, quand les clients n'y sont pas.—Il s'agit dans cette plaisanterie d'un *sujet* quelconque, qui avait fait un voyage en bateau à vapeur.—La chaudière fit explosion, et M. X. fut transpercé d'une broche en fer de sept pieds.—La broche pénétra dans le ventre, et sortit par le dos à égale hauteur, de telle sorte qu'il avait trois pieds de broche en avant, trois pieds de broche en arrière.

On rapporta M. X. chez lui, et sa position parut exiger les ressources de l'art.

On fit appeler un médecin. Celui-ci prit le pouls du malade et lui demanda où il avait mal.

—Au ventre, monsieur.

—Ah bien ! Comment cela vous est-il arrivé ?

Ici, le malade raconte longuement l'accident de l'explosion.—  
Le médecin reprend :

—Est-on sujet à cet accident dans votre famille, monsieur ?

—Non, répondit le malade, pas que je sache.—Mon père et ma mère sont très-vieux et n'ont jamais été embrochés ;—mon frère se porte très-bien, et n'a jamais eu de broche à travers le ventre ;—il en est de même pour mes oncles et pour mes tantes.

—Très-bien, monsieur. J'avais besoin de ces renseignements pour le pronostic.

Le médecin, pour prouver qu'il a bien compris l'affection du malade, ajoute ensuite :

—Vous devez avoir beaucoup de peine, monsieur, à vous coucher sur le dos ?

—Oui, monsieur. C'est même impossible.

—Il ne doit vous être guère plus facile de vous coucher sur le ventre ?

—En effet, monsieur, j'éprouve à ce sujet la même difficulté.

—Il doit vous être beaucoup plus facile de vous coucher sur le côté ?

—En effet, monsieur, c'est bien cela ! c'est la seule position qu'il me soit possible de conserver.

—C'est bien, monsieur ; ces renseignements me suffisent ; il ne nous reste plus qu'à convenir du traitement.—Ici, les indications sont excessivement précises : Ou nous pouvons laisser la broche, mais alors il y a à craindre des accidents inflammatoires, — ou nous pouvons l'extraire, mais il y a danger que vous ne surviviez pas à cette opération.—La science a ses limites, monsieur ;—votre sort est entre vos mains ;—décidez-vous pour l'un ou l'autre traitement.

---



Un journal américain, passant en revue les usages et coutumes des différentes nations au jour de l'an, parle ainsi du Bas-Canada :

“ Le jour de l'an, le Canadien-Français devient comme possédé de cette joyeuse allure qui est un mélange de bienveillance pour tous les hommes et de satisfaction de soi-même. Ce jour là, le Canadien-Français se lève matin, et avec cette prédilection pour ce qui a l'air sentimental inhérente à tous ceux qui ont du sang gaulois dans leurs veines, les membres de la famille, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands, se précipitent ensemble aux genoux du père et de la mère, et demandent humblement leur bénédiction.

“ Lorsque, les larmes aux yeux, la voix tremblante d'émotion, les parents ont répondu à cette piété filiale, le groupe agenouillé se relève, et c'est alors que commencent les embrassements et les souhaits de bonne année au milieu d'une joie tourbillonnante qui rendrait fou un froid américain. Car pour nous, le jour de l'an, nous nous moquons des vieillards, nous confinons dans la cuisine la mère de famille, et quant au père de famille, nous l'enverrions volontiers au diable. Le jeune Canadien-Français, après avoir rempli ses devoirs envers ses père et mère, se met en route pour ses visites, et l'usage lui impose l'agréable tâche d'embrasser tout le monde.... Les témoignages d'une affection vraie sont les présents que les Canadiens-Français se font au jour de l'an. Ces présents n'ont pas une grande valeur monétaire, mais ils sont précieux puisqu'ils donnent le bonheur.”

Voilà un écrivain américain qui mériterait qu'on l'invitât à venir *courir la ignolée* avec nous le 31 décembre prochain ! Il signe LUKE WELLAT, et il demeure à New-York, croyons-nous.

---

# LE FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

publié dans l'intérêt exclusif de la littérature, par une association de littérateurs canadiens,—paraissant régulièrement le 15 de chaque mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT : dix chelins par année, ou cinq chelins par semestre, rigoureusement payable d'avance. L'abonnement date du 1er janvier de chaque année.

AGENTS DU "FOYER CANADIEN."

Québec : MM. Garant et Trudelle ; T. E. Roy, Haute-Ville.

Sainte-Anne de la Pocatière : F. H. Proulx.

Trois-Rivières : H. R. Dufresnes.

Saint-Hyacinthe : A. Kéroack.

Montréal : MM. Fabre et Gravel ; J. B. Rolland et fils.

Ottawa : L. J. Casault.

On peut aussi s'abonner en s'adressant directement par lettre (**enregistrée et affranchie**) "Au Gérant du FOYER CANADIEN, Québec."

☞ Nous attirons l'attention du public sur le fait que toute personne qui envoie au Gérant neuf abonnements pour l'année, (c'est-à-dire \$18) a droit au dixième *gratis*.

On peut se procurer la collection complète du FOYER CANADIEN, avec les *primes* en s'adressant au GÉRANT. Prix de la collection entière, y compris l'abonnement pour 1866, \$5. En tout, neuf volumes, cette année terminée.

---

Toute lettre non affranchie est invariablement refusée.